



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
CODE POSTAL 91230

Service Assurance
A.BAYERE/T.CAFIOT
Dossier n°22-022

DÉCISION DU MAIRE

22 / 119

REGLEMENT DE SINISTRE PAR LA SMACL
Vitrage de la médiathèque cassé

Le Maire de la commune de Montgeron,
Conseillère régionale d'Ile-de-France

Vu l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales relatif aux délégations accordées par le Conseil municipal au Maire ;

Vu la délibération N°22/37 du Conseil municipal en date du 4 juillet 2022 relative aux délégations consenties par le Conseil municipal au Maire, et notamment le point n°8 autorisant Madame le Maire à «*Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes*» ;

Considérant le sinistre du 13/06/2022 au cours duquel le vitrage de la médiathèque a été cassé ;

Considérant que le sinistre a été déclaré à la SMACL, assureur de la commune ;

Considérant que le montant des dommages s'élève à 3 214.40 € TTC (Trois mille deux cent quatorze euros et quarante centimes) ;

Considérant qu'un montant de 1 000 € (Mille euros) représentant la franchise, sera déduit de l'indemnité de remboursement ainsi que les éléments hors vitrage ;

Considérant qu'un règlement par virement d'un montant de 1 926.38 € TTC (Mille neuf cent vingt-six euros et trente-huit centimes) va être adressé par la SMACL ;

DECIDE

- Article 1 :** D'accepter le virement d'indemnisation versé par la SMACL d'un montant de 1 926.38 € sur les recettes exceptionnelles de la ville.
- Article 2 :** D'imputer la recette correspondante sur le budget en cours.
- Article 3 :** Le Directeur Général des Services ou la Directrice Générale Adjointe des Services de la commune de Montgeron est chargé de l'exécution de cette décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet.
- Article 4 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Mme le Maire et/ou devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

Fait à Montgeron, le

09 SEP. 2022


Sylvie CARILLON
Maire de Montgeron
Conseillère régionale d'Ile de France

